

Trélon : le combat pour la Panthéonisation de Jeanne Rousselle va se poursuivre

PUBLIÉ LE 29/05/2015

PAR LIONEL MARÉCHAL

Mercredi, quatre résistants sont entrés au Panthéon. Une belle cérémonie qu'a suivie le président de « La Maison des enfants » de Trélon, Bernard Collin... qui est aussi le responsable du comité de soutien pour la Panthéonisation de Jeanne Rousselle. L'ancienne directrice du préventorium au destin hors norme.



C'est sûr, le président de « La Maison des enfants » de Trélon – qui accueille des enfants en difficulté sociale et des adultes déficients mentaux – Bernard Collin a jeté un œil ce mercredi, sur la cérémonie télévisée de Panthéonisation de quatre résistants français. Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Pierre Brossolette et Jean Zay font désormais partie de ce monument qui porte sur son fronton : « Aux Grands Hommes La Patrie Reconnaisante ». Où reposent déjà, pour l'éternité, Voltaire, Émile Zola, Jean Jaurès, Jean Moulin, André Malraux... Car le président de « La Maison des enfants » est aussi le responsable du comité de soutien pour la Panthéonisation de **Jeanne Rousselle (1882-1956)**. Qui est-elle ? Une femme pas comme les autres.

Un destin hors norme

Pendant la Première Guerre mondiale, infirmière engagée pour la Croix-Rouge, cette Fourmisiennaise organise un dispensaire dans la ville avant d'ouvrir un hôpital à l'Institution Saint-Pierre pour les orphelins. En 1922, elle crée le préventorium de Trélon dont elle sera la directrice jusqu'à sa mort à 74 ans. En 1940, elle évacue ce même préventorium sis dans le château de La Huda (aujourd'hui le siège de « La Maison des enfants »). De 1942 à 1944, cette femme de caractère qui fumait le cigare y cache 54 enfants juifs promis aux camps de la mort. Un destin hors norme.

« L'entrée au Panthéon des quatre résistants était prévue de longue date, précise M. Collin. Nous, notre combat, entamé en 2014, continue pour la Panthéonisation de Jeanne Rousselle. Une pétition de 600 signatures a été adressée au président de la République – il en a accusé réception – qui avait demandé que lui soit adressé le nom de femmes remarquables méritantes. Depuis, plus de nouvelles mais nous restons mobilisés. Au niveau local aussi, pour sa reconnaissance ». « Tante Jeanne », comme les enfants l'appelaient affectueusement – elle qui n'en eut pas –, mériterait effectivement d'entrer au Panthéon.

Elle y est d'ailleurs déjà un peu puisque **son nom est gravé, sur place, dans la crypte, sur une plaque dédiée aux 2 725 Justes de France.**